N°70– MARS 2015

Moulézan Infos

Le mot du maire

Vous avez entre les mains **le nouveau « Moulézan Infos ».** Sa présentation a changé sous l'impulsion de la Commission Communication du Conseil Municipal. Faites part de vos remarques positives ou négatives, mais surtout constructives. Vous y retrouverez vos rubriques habituelles, mieux organisées. La communication participe au « mieux vivre ensemble » et répond à un véritable besoin. C'est l'un des efforts particuliers de la municipalité, à travers le bulletin municipal mensuel, les panneaux d'informations, le blog et le site internet. Prochainement, avec l'aide de la Communauté de Communes, chaque village sera doté d'un panneau lumineux d'informations qui permettra de communiquer rapidement.

Le budget 2015 sera marqué par une baisse sans précédent des dotations versées par l'État s'étalant sur les trois prochains exercices. Au total ce sont plus de 38 000 euros que l'État nous ponctionnera d'ici 2017. Soit environ 10% des recettes de fonctionnement de la commune. Touchant l'ensemble des collectivités cette mesure est tout autant injuste socialement qu'inefficace du point de vue économique. Le risque est grand de mettre en péril l'économie locale en affaiblissant la commande publique. Avec les maires de toutes sensibilités, nous continuerons de dénoncer cette injustice.

Ce mois-ci, nous voterons pour élire les conseillers départementaux. Attention, il ne s'agit pas d'un « petit scrutin »… Je rappelle que le Conseil Départemental a pour domaine d'action: l'action sociale (Aide à l'enfance, protection maternelle et infantile, politiques en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées, service social, prévention sanitaire, insertion des personnes en difficulté), l'éducation, l'économie et le développement local, les transports (Notamment les transports scolaires), la culture, la voirie (Routes départementales), les Services d'Incendie et de Secours, l'environnement, le sport, le tourisme, l'aide aux communes (Important !). Il faudrait donc que nous votions très nombreux le 22 mars parce que c'est important et qu'il y va de notre vie de tous les jours, mais aussi pour faire honneur à notre liberté démocratique.

Ces derniers jours, une malfaisante épidémie s'est répandue. Il ne s'agit pas de la grippe, mais de **ce qui s'est produit à Sarre-Union et dans d'autres cimetières**. Des débiles, des désœuvrés ou des fanatiques ont dévasté des tombes. Il s'agit ici du paroxysme de la désinvolture et de l'irrespect. Ils pourfendent ce qui est sérieux, reconnu, classique, traditionnel. Ils moquent le sacré, tout ce qui de près ou de loin touche l'esprit religieux. Pour ceux-là, rien de ce qui est sain, normal n'est tolérable. La marginalité confortable a pris ses aises partout. Ceci n'est malheureusement que le révélateur d'un univers qui s'étonne, en ne prenant plus rien au sérieux parce que c'est ennuyeux et terriblement ringard. Faisons en sorte que cet univers ne devienne pas commun et que ce mal ne se répande pas.

Très cordialement
Pierre Lucchini

Le dicton du mois

Quand mars se déguise en été, Avril prend ses habits fourrés.

Actualité

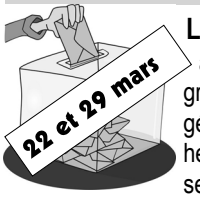

Les élections départementales (ex cantonales) auront lieu dimanche 22 mars afin de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux (ex conseillers généraux). Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures au foyer. Le second tour aura lieu éventuellement selon les mêmes modalités le dimanche 29 mars. Le mode d'élection des conseillers départementaux est modifié. Deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à 2 tours. Les candidats se présentent en binôme composé d'une femme et d'un homme (avec deux remplaçants). Elus pour 6 ans, ils siégeront au sein du Conseil départemental. Pour être élu au 1er tour, un binôme devra recueillir à la fois la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1 voix) et le quart des électeurs inscrits. Si aucun des binômes ne l'emporte au premier tour, un second tour est organisé entre les deux premiers et ceux qui auront obtenus plus de 12,5% des suffrages s'ils se maintiennent. Pour voter à Moulézan, il faut être inscrit sur la liste électorale (Vérifier en mairie si besoin). Le jour du scrutin, vous devez présenter votre carte d'électeur et un justificatif d'identité.

Moulézan fera partie du Canton de Quissac. Candidats:
Julien Bigot et Inès Granon (UD) ; Bernard Clement et Aurélie Genolher (DVG) ; Olivier Rolland et Sylvie Vignon (FN) ; André Baniol et Marion Loup (DLF) ; Olivier Gaillard et Françoise Laurent-Perrigot (Soc).

UD: Union de la Droite / DVG: Divers gauche / FN: Front National / DLF: Debout la France
SOC: Parti Socialiste.

Traditions

Officialisée par les Nations Unies en 1977, la Journée Internationale des Femmes trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XXe siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote.

C'est une journée de manifestations à travers le monde : l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays et de leur communauté.

Le thème 2015 « Autonomisation des femmes – Autonomisation de l'humanité : Imaginez ! » - imagine un monde où les femmes et les filles peuvent exercer leurs choix. Elles doivent pouvoir participer à la vie politique, acquérir une éducation, bénéficier de revenus, et vivre dans des sociétés exemptes de violence et de discrimination.

La Journée internationale des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.

Mairie - Tél : 04.66.77.87.94 - Ouverture lundi, mardi, mercredi, vendredi de 08h30 à 12h, Jeudi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

Spectacles en mars

☞Ma maison est en carton

Spectacle interactif, très bien adapté aux petits de crèches et de maternelles … Sékotine est une clownette qui plaît beaucoup aux enfants.

LA ROUVIERE - dimanche 8 mars 2015 à 17h

☞Christine Lutz Quartet

La musique de ce quartet (Guitare, contrebasse, harpe, batterie) est basée sur la reprise de standards swing, swing manouche et des compositions personnelles.Ces quatre musiciens ont pour but commun de s'exprimer, dialoguer, s'amuser, au travers d"arrangements originaux, où se mêlent constamment improvisation et interaction musicale.

FONS - samedi 14 mars 2015 à 21h

☞Concert Koléorchis

Ce groupe rock nîmois nous offre un concert d'influences Rock, Blues, Hard Rock dans le style Noir désir, Aérosmith, Led Zepplin, Téléphone, Pearl Jam,... Amateurs, vous ne serez pas déçus !

MOULEZAN- vendredi 27 mars 2015 à 21h

Cinéma en mars

La famille Bélier

L'histoire de ce film met en scène une famille d'agriculteurs, dont les parents sont sourds et muets. L'aînée du couple (Louane Emera), qui aide ses parents au quotidien, se découvre un don pour le chant. La jeune adolescente est repérée par son professeur, qui l'encourage à partir à Paris pour passer un concours. Elle se retrouve alors face à un important dilemme: partir tenter sa chance, ou rester aider ses parents, qui se sont habitués à pouvoir compter sur elle? La comédie d'Éric Lartigau possède une bonne dose de dérision mais reste chaleureuse et optimiste. Le réalisateur français aborde les thèmes de la famille, de l'adolescence, mais aussi du handicap. Il rassemble tous les ingrédients d'un très bon film familial.

SAUZET - 13 mars 2015 à 20h30

Prix des places:
Spectacles: 3€. Gratuit pour les enfants et étudiants. Carte d'abonnement de 5 places: 10€
Cinéma: 4€

La ludothèque itinérante de la Communauté de commune s'installera au foyer du mardi 3 mars au samedi 7 mars .

Horaires tout public ou groupes:
Mardi: 17h-18h30
Mercredi: 10h-12h et 14h-18h30
Jeudi: 10h-12h et 17h-18h30
Vendredi: 17h-18h30
Samedi: 10h-12h et 14h-18h30.

Le coin des associations

Notre village compte des associations qui offrent aux habitants un espace de loisirs et de convivialité. Elles participent au « mieux vivre ensemble » et n'existent que grâce à celles et à ceux qui s'investissent pour les autres. Chaque mois, « Moulézan Infos » mettra en valeur l'une d'entre elles afin que chacun puisse mieux les connaître. Ce mois-ci, c'est la dernière née que nous vous présentons:

Moulézan-Rando

La dernière née des associations du village concerne la randonnée pédestre. Moulézan-Rando propose des circuits de marche tous les quinze jours environ dans la région ou même ailleurs sur des sites remarquables. Adaptée à tous les âges, à toutes les conditions physiques (A partir du moment où un médecin vous reconnait apte), elle permet de rester en bonne santé, de lutter contre le vieillissement (cœur, arthrose, etc.), de visiter la région à son rythme et de se faire des amis.
L'association Moulézan-Rando est dirigée par M. Claude Navarro entouré de Florence (Secrétaire) et Séverine (Trésorière).
Elle est affiliée à la Fédération Française de Randonnée.
Si vous voulez adhérer ou aider à l'animation de l'association, il suffit de téléphoner au 06 78 68 62 77 ou d'envoyer un message à: moulezanrando@orange.fr pour recevoir un bulletin d'adhésion et toutes les explications…
Alors, n'hésitez plus, venez marcher……!

Communauté de communes

▶Point relais emploi itinérant: Il s'adresse à tous ceux qui recherchent un emploi ou veulent des conseils sur leur projet professionnel, la rédaction de leur CV, etc.
Lundi: Domessargues; Mardi et mercredi: St Geniès; Jeudi: St Mamert; Vendredi: Moussac.
Téléphoner au 0466631375 ou au 0612531361 pour prendre rendez -vous.

La pluriactivité: Comment compléter ses revenus en cumulant différents emplois. Animé par le relais emploi, l'ADAEC et la cité des métiers le lundi 23 mars à 9h30 au relais emploi de St Geniès (4 rue Diderot).

▶Bourse aux permis: La Communauté de Communes propose aux jeunes de 15 à 25 ans habitant le territoire et accédant au permis B pour la première fois une bourse de 250 €. Pour l'obtenir, il faut réaliser une « action citoyenne » d'au moins 35h (fractionnée ou non). Pour rechercher cette action, les candidats peuvent s'adresser aux mairies, aux associations, ...etc. Pour plus de renseignements, prendre contact avec Mme Isabelle PAYEN au 0612531361 ou envoyer un mail à: relaisemploi@leinsgardonnenque.fr

Énigme du mois: Deux pères et deux fils sont assis autour d'une table ; sur cette table se trouvent quatre oranges, chacun en prend une ; suite à cela, il reste une orange sur la table. Comment est-ce possible?

La vie du village

La cave coopérative récompensée

Créé en 1870, le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de primer les meilleurs produits du terroir français.
Ainsi, chaque année, au cours du Salon Agricole de Paris, il récompense les meilleurs vins français présentés par les vignerons, négociants vinificateurs et coopératives vinicoles. Il leur permet de :

- valoriser leur production;
- mieux faire reconnaître leurs terroirs et leurs vins;
- se faire référencer et reconnaitre sur un marché de produits de haute qualité.

Cet événement est très attendu des professionnels et du grand public, et reconnu en France comme à l'étranger.
Cette année, notre cave coopérative a été primée trois fois:
Médaille d'or pour le ROSE Languedoc AOC* 2014.
Médaille d'or pour le ROUGE IGP Pays d'Oc 2014.**
Médaille d'argent pour le ROSE IGP Pays d'Oc 2014.
Ces médailles récompensent le travail et la valeur de nos vignerons ainsi que celui des techniciens qui créent ces vins.
*AOC: Appellation d'Origine Contrôlée / **IGP: Indication Géographique Protégée

Madame FARGIER BLANCHARD Frédérique **ORTHOPHONISTE** a installé son cabinet au 1 rue du Cordonnier à Moulézan. Elle soigne les enfants, les adolescents et les adultes qui ont des troubles du langage parlé ou écrit, des troubles de la mémoire ou de l'attention.
Téléphone: 09 80 56 18 05 ou 06 07 39 62 62

Le dimanche 29 mars , nous devrons passer à l'heure d'été en avançant d'une heure : **à 2 heures du matin, il sera alors officiellement 3 heures.** Nous dormirons donc une heure de moins pendant la nuit du changement d'heure. En revanche, les jours seront plus longs puisque le soleil se couchera plus tard le soir.

Incivilités: Globalement, ça va….. Mais ça irait encore mieux si…..
★Certains ne garaient plus leurs voitures n'importe où. Il existe plusieurs emplacements de parking dans le village… Un peu de marche à pieds n'a jamais tué personne !
★Certains, adolescents ou adultes, évitaient de jouer sur les jeux destinés aux enfants…. Ils sont fragiles et lorsqu'ils seront cassés, les petits ne pourront plus jouer.
★Certains jeunes ne prenaient pas les places du village pour des terrains de foot. Ce sont les lampadaires, les miroirs, les panneaux de signalisation qui seraient contents !
★Certains jetaient leurs papiers, paquets de cigarettes vides, restes de repas ou goûters dans les poubelles mises à leur disposition.
★Certains ne laissaient pas leur chien polluer les rues du village.
★Certains allaient jusqu'au bout de leur effort en mettant leurs bouteilles vides à l'intérieur des containers prévus et non aux pieds de ceux-ci.
★Certains évitaient de voler ce qui ne leur appartient pas.
Ceux-là, malgré plusieurs rappels dans ce bulletin et bien que cela tienne du bon sens, s'ils continuent à commettre ces incivilités, ne devront pas s'étonner d'être sanctionnés….

UTILISATION DU FEU: Dans son arrêté du 4/11/2013, le Préfet du Gard stipule que « seuls les propriétaires soumis à obligation de débroussailler peuvent incinérer les végétaux coupés jusqu'à une distance de 200 m. d'un bois ou d'une forêt. ». Le maire, s'appuyant sur l'arrêté préfectoral a pris un arrêté communal qui **interdit le brûlage des déchets verts sur les parcelles qui ne sont pas concernées par la nécessité de débroussailler** (lotissements, milieu aggloméré dense,….). La déchèterie de Saint-Bénézet accepte les déchets verts. Vous pouvez aussi utiliser le compostage. Ceux qui ont des déchets (dus à l'élagage et au débroussaillage) à brûler peuvent le faire **sans troubler leur voisinage** et en demandant une autorisation à la mairie.

Infos Mairie

►Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Les électeurs absents de leur domicile pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 peuvent **voter par procuration**. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à **2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.** Le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Il présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple). Il remplit un formulaire cerfa n° 14952*01 où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire .Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps (Délais de la poste). Donc, dépêchez-vous.

►**Distribution des sacs poubelles:** Les sacs poubelles bleus sont financés par la Communauté de communes. Les sacs poubelles noirs sont financés par la mairie. Actuellement, la mairie a assez de sacs noirs pour l'année. Elle attend la livraison des sacs bleus et procèdera à la distribution courant mars. Vous serez prévenus.

►**Boites aux lettres:** Il est important que chaque foyer du village ait une boite aux lettres avec un nom inscrit et lisible. Le facteur, surtout si c'est un remplaçant, a parfois du mal à trouver certains destinataires.

►**Détecteurs de fumée:** À partir du 9 mars 2015, les maisons et les appartements doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée. Exigez la norme NF. Informez votre assurance. C'est le propriétaire qui finance et le locataire qui entretient.

Fiche d'inscription en mairie. Vous munir d'une copie de la carte grise et d'un justificatif de résidence.

A vos agendas

- ✓ *Ludothèque au foyer du 3 au 7 mars.*
- ✓ *Lavage des rues du village le 6 mars matin.*
- ✓ *Installation d'un détecteur de fumée pour le 9 mars.*
- ✓ *Réunion publique pour les élections départementales (Liste PS) le mercredi 11 mars à 16h au foyer.*
- ✓ *Inscription Accueil Loisirs vacances de printemps a/c 16 mars.*
- ✓ *Concert "Koléorchis" au foyer le 27 mars à 21h.*
- ✓ *Élection des conseillers départementaux les 22 et 29 mars.*
- ✓ *Conférence gaz de schiste au foyer le 25 mars (Heure à préciser).*
- ✓ *Changement d'heure le dimanche 29 mars. (à 2h on avance sa montre d'une heure)*

Carnet

Naissances:

➢**Kiara VALLA** née le 24 février 2015. Bienvenue au bébé et félicitations aux parents: Marian CAMPOS et Alexandre VALLA qui résident chemin de Montagnac.

➢**Lenny FAYOLLE** née le 22 février 2015.Bienvenue au bébé et félicitations aux parents: Emilie ROMESTANT et Mickaël FAYOLLE qui habitent Chemin du Vacassé.

Décès:

➢**M. Donnadieu Yves**. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse et sa famille.

Le samedi 28 mars, en soirée, le village sera traversé par une quarantaine de véhicules anciens. Cette randonnée historique empruntera les routes secondaires de notre région sur un parcours de 100 km environ.

Continuez de fouiller vos archives à la recherches de photos, documents anciens, … Tout ce qui pourrait permettre d'organiser une petite exposition sur Moulézan autrefois. Merci

École, garderie, microcrèche, bibliothèque

Les menus de mars à la cantine de Domessargues

En mars, les légumes de saison sont la betterave, les épinards. Le fruit de saison est le kiwi.

Attention, présence possible de céréales contenant du gluten.

Mars	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
02 au 06	*Crêpe au fromage Merguez Jardinière de légumes Chanteneige Fruit de saison*	*Carottes râpées Rôti de porc à l'échalote Pâtes au basilic Fromage Laitage*	*Endives emmental Daube provençale Semoule Compote*	*Salade pommes de terre Filet Hoki Purée brocolis St Paulin Fruit de saison*
09 au 13	*Mesclun Baeckeoffe Munster à la coupe Tarte fromage blanc*	*Pois chiche en salade Omelette au fromage Haricots verts sautés Fromage ail et fines herbes Fruit de saison*	*Taboulé Sauté de dinde thym Carottes sautées Laitage Fruit de saison*	*Choux rouge Marmite pêcheur Riz Cantafrais Crème chocolat*
16 au 20	*Salade de pâtes à la tapenade Bœuf braisé Panais à la crème Vache picon Fruit de saison AB*	*Carottes râpées Escalope de volaille au curry Gnocchis Gouda Petit suisse sucré*	*Pâtée de campagne Lasagnes Fromage Fruit de saison*	*Salade verte Nuggets poisson Petits pois Tartare Namandier à la fleur d'oranger*
23 au 27	*Betteraves dés de fêta Rougail de saucisses Riz Fruit de saison*	*Laitue Bœuf marengo Haricots verts Crème anglaise Biscuit*	*Pizza au fromage Boulettes de bœuf grillées Epinards béchamel Laitage Fruit de saison*	*Coleslaw Pâtes au saumon Chantaillou Pêche au sirop*

Vacances de printemps-Accueil de loisirs

La structure « Accueil de Loisirs » fonctionnera du lundi 13 avril au vendredi 24 avril.

Maternel Petite Section à Grande Section : Parignargues et Moussac. Élémentaire du CP à la 6ème : Gajan et Moussac

Accueil de 7h30 à 9h, et départ de 16h30 à 18h30. Il existe une possibilité d'accueil à la ½ journée sans repas pour les maternels seulement : le matin (7h30 à 12h) ou l'après-midi (13h30 à 18h30).

Inscriptions à partir du Lundi 16 Mars 2015 (Faites vite car les places sont comptées)
par mail, par courrier ou directement au secrétariat, de 8h30 à 12h30 du lundi au vendredi.
Téléchargement des dossiers sur le site : www.temps-libre.org.
DATE DE CLÔTURE LE VENDREDI 3 AVRIL 2015
Contact et Inscription : Association TEMPS LIBRE-18, Rue du 19 Mars 1962
30190 ST GENIÈS DE MALGOIRES. Tél : 04 66 63 14 36
Courriel : tempslibrestgenies@wanadoo.fr
Bureau au dessus de la Poste.

Vos enfants sont au collège, au lycée et vous ne savez pas quoi faire des livres de leur petite enfance…. Faites en cadeau à la bibliothèque, à la garderie ou à la microcrèche. Ils feront des heureux.

Moulézan accueillera **LA FÊTE DU JEU**, organisée en grande partie par la Communauté de Communes, le dimanche 10 mai 2015. C'est une belle manifestation consacrée au jeu sous toutes ses formes pour les petits et les grands. On en reparlera prochainement.

Petites annonces

Vous voulez vendre, acheter, donner… Vous voulez faire part de quelque chose….. Votre annonce paraitra ici chaque mois à condition que vous la fassiez parvenir à la mairie avant le 20 (Par mail, dans la boite aux lettre, par fax….etc.)